

Comité social d'administration ministériel (CSAM) n°3

20 septembre 2024

Ordre du jour

9h30 - Déclarations liminaires des organisations syndicales

10h30 –Point n°1 : Approbation des procès-verbaux des CSAM du 17 octobre 2023, 30 novembre 2023, 11 décembre 2023, 27 février 2024, 28 mars 2024 (pour avis)

10h40 –Point n°2 : Projet de décret modifiant le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928 (pour avis)

12h30 –Pause déjeuner

14h00 –Point n°3 : Projet d'arrêté pris en application du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 relatif aux frais de déplacement pour les personnels civils des ministères chargés du développement durable, de l'aménagement des territoires, du logement, de la ville, des transports et de la mer (pour avis)

15h00 –Point n°4 : Révision du régime indemnitaire des CR DR

- Projet de décret portant création du régime indemnitaire des chercheurs affectés dans les établissements publics du ministère en charge du développement durable (pour avis)
- Projet d'arrêté fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créées par l'article 2 du décret portant création du régime indemnitaire des chercheurs affectés dans les établissements publics du ministère en charge du développement durable (pour avis)

16h00 –Point n°5 : Projet d'arrêté pris pour le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, en application de l'article 9 du décret n° 2011-675 du 15 juin 2011 relatif au dossier individuel des agents publics et à sa gestion sur support électronique (pour avis)

17h00 –Fin du CSAM